

ENTREPRISE : Fiche de renseignements**BPJEPS ÉQUITATION**Compléter obligatoirement tous les éléments ci-dessous, pour **établir le contrat d'apprentissage**

Nom/ Prénom du(de la) candidat(e) :

Date de naissance :

Âge :

ENTREPRISE

Date du début du contrat :

Date de fin de contrat :

(maximum jusqu'au 29 août)

EMPLOYEUR : Employeur Privé Employeur Public

Dénomination sociale :

Nom / Prénom du Dirigeant :

Adresse d'exécution du contrat :

Code postal :

Ville :

Tél mobile :

Tél fixe :

Mail :

SIRET entreprise : (14 chiffres) :

Code NAF-APE (4 chiffres + 1 lettre) :

Effectif entreprise salarié(s) :

Convention collective :

Code IDCC (4 chiffres) :

(information détenue par votre comptable)

Caisse de retraite complémentaire :

OPCO de Rattachement : OCAPIAT OPCO MOBILITES OPCOMMERCE OPCO 2i AKTO OPCO EP CONSTRUCTYS AUTRES :Si l'employeur est l'ascendant de l'apprenti(e) mineur(e), indiquez le lien de parenté : Père Mère Tuteur **AUTORISE le CFA** à déposer le contrat d'apprentissage et la convention de formation, auprès de l'OPCO (Opérateur de compétences) dont relève l'entreprise. **N'AUTORISE PAS le CFA** à déposer le contrat d'apprentissage et la convention de formation, auprès de l'OPCO (Opérateur de compétences) dont relève l'entreprise.**CFA - INTERPROFESSIONNEL DU SUD AVEYRON**

Route de Bournac - 12400 SAINT-AFFRIQUE

Tél : 05 65 98 10 27

cfa.st-affrique@educagri.fr - www.la-cazotte.educagri.fr

ACTIVITÉ DE L'ENTREPRISE

Poney club

Centre équestre

Activité principale de l'entreprise : Cours d'équitation du Galop 1 au Galop 7

Activité secondaire de l'entreprise :

MAÎTRE D'APPRENTISSAGE

*Condition pour être maître d'apprentissage :

- **Diplôme + 1 an d'activité professionnelle** : En rapport avec le domaine professionnel correspondant à la finalité du diplôme ou du titre préparé par l'apprenti et d'un niveau au moins équivalent. (Décret 2019-32 du 18/01/19).

OU

- **2 ans d'activité professionnelle** : En rapport avec la qualification préparée par l'apprenti (Décret 2019-32 du 18/01/19). Les stages et les périodes de formation effectués en milieu professionnel, dans le cadre d'une formation initiale, y compris sous contrat d'apprentissage, ou d'une formation continue qualifiante prévue à l'article L. 6314-1, **ne sont pas pris en compte dans le décompte de la durée d'expérience requise.**

Le nombre maximal d'apprentis ou d'élèves de classes préparatoires à l'apprentissage pouvant être accueillis simultanément dans une entreprise ou un établissement est fixé à deux par maître d'apprentissage. Le maître d'apprentissage peut également, en application de l'article L. 6222-11, accueillir un apprenti dont la formation est prolongée en cas d'échec à l'examen.

Maître d'apprentissage 1 :

Nom et Prénom :

Date de naissance :

Diplôme le plus élevé :

Emploi occupé :

Année d'expérience :

CARTE PROFESSIONNELLE (à jour pendant la durée de la formation)

L'employeur atteste sur l'honneur que le Maître d'apprentissage répond à l'ensemble des critères d'éligibilité à cette fonction.

Maître d'apprentissage 2 :

Nom et Prénom :

Date de naissance :

Diplôme le plus élevé :

Emploi occupé :

Année d'expérience :

CARTE PROFESSIONNELLE (à jour pendant la durée de la formation)

L'employeur atteste sur l'honneur que le Maître d'apprentissage répond à l'ensemble des critères d'éligibilité à cette fonction.

Signature et cachet de l'entreprise

Fait le :

LISTE DES ACTIVITÉS À RÉALISER EN ENTREPRISE BPJEPS EQUITATION

Merci de compléter cette fiche. A nous renvoyer obligatoirement

Nom/ Prénom du(de la) candidat(e) :

Lors des périodes en entreprise, voici les tâches principales que votre apprenti(e) ou stagiaire doit réaliser en vue de l'acquisition des compétences requises dans le champ du diplôme.

*Cocher les activités de votre entreprise

Activités	
Encadrement des activités	Techniques Equestres
<input type="checkbox"/> Mise en situation encadrée puis en autonomie dans des cours du Galop 1 au Galop 7 (être autonome sur les Galops de 5 à 7 entre décembre et février)	<input type="checkbox"/> Encadrement de la part du tuteur : Dressage, CSO, Travail à pied, Cross
<input type="checkbox"/> Avoir des cours définis toute l'année sur différents niveaux (Galops 1 à 7) et différents publics en lien avec les attendus du dossier UC 3	<input type="checkbox"/> Permettre au stagiaire ou apprentis de pouvoir se perfectionner
<input type="checkbox"/> Encadrement du tuteur dans la préparation et la remédiation des séances pédagogiques	<input type="checkbox"/> Préparation et passage du Galop 7 (Dressage, CSO, Cross)
<input type="checkbox"/> Encadrement du tuteur sur le suivi des progressions pédagogiques mis en place sur la structure (plan de formation, cohérence technique, bilan technique)	<input type="checkbox"/> Partage des expériences et formalisation théorique sur la progression du travail du cheval
<input type="checkbox"/> Encadrement du tuteur sur l'Analyse comportementale et l'adaptabilité d'un équidé en vue de son utilisation en club sur de l'initiation	<input type="checkbox"/> Partage des expériences et formalisation théorique sur la progression technique du stagiaire ou apprenti(e)
<input type="checkbox"/> Encadrement du tuteur en lien avec la démonstration des habilités techniques commentée dans les champs de l'initiation, Ex (tourner sur des courbes serrées au pas)	<input type="checkbox"/>
Fonctionnement de la structure	
<input type="checkbox"/> Permettre le développement d'activité type "stage journée" afin de faire découvrir de nouvelles disciplines (en lien avec les attendus de l'examen dossier UC 3)	
<input type="checkbox"/> Gestion des activités mises en place	
<input type="checkbox"/> Promotion des activités à développer	

Je soussigné(e) atteste avoir pris connaissance des activités à réaliser en entreprise .

Le

Cachet et Signature de l'entreprise :

CFA - INTERPROFESSIONNEL DU SUD AVEYRON

Route de Bournac - 12400 SAINT-AFFRIQUE
Tél : 05 65 98 10 27
cfa.st-affrique@educagri.fr - www.la-cazotte.educagri.fr